



Transports



Le véhicule électrique permet-il de réduire les émissions de CO₂ ?

Un fort développement du véhicule électrique est envisagé par les pouvoirs publics français dans les prochaines années. La loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte prévoit l'installation de sept millions de bornes de recharge d'ici 2030. En octobre 2016, au salon de l'automobile à Paris, Ségolène Royal annonçait un objectif d'un million de bornes en 3 ans, avec de nouvelles aides financières à la clé.

L'attrait pour ce type de véhicule s'inscrit dans un objectif de lutte contre le dérèglement climatique, car il est considéré comme peu émetteur de CO₂. Mais qu'en est-il réellement ? Quelles sont les émissions de gaz à effet de serre des véhicules électriques ? Justifient-elles le fort développement envisagé ?



Publié le 6 octobre 2016
Modifié le 16 octobre 2020

Cet article est en cours de réactualisation, vous trouverez prochainement son contenu mis à jour sur cette page. Merci pour votre compréhension.

